



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction Régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

Rapport annuel de mise en œuvre
du Règlement de surveillance, de prévision et de
transmission de l'Information sur les Crues

Service de Prévision des Crues
Artois-Picardie

Année hydrologique septembre 2013 - août 2014

Historique des versions du document

Version	Auteur	Commentaires
V0	N. Gaffet	

Affaire suivie par

Nathalie GAFFET - Service Risques / Division risques naturels, hydrauliques et miniers
Tél. 03 20 40 55 54
Mél. nathalie.gaffet@developpement-durable.gouv.fr

Référence Intranet

http://intra.dreal-nord-pas-de-calais.i2/

Sommaire

PRÉAMBULE.....	4
ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU SPC ARTOIS-PICARDIE.....	5
Territoire de compétence.....	5
Effectifs.....	5
Certification ISO 9001-2008.....	5
Règlement Intérieur Particulier de Service (RIPS).....	5
Nouveau règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC) du SPC Artois-Picardie.....	6
Révision du Schéma Directeur de Prévision des Crues (SDPC) du bassin Artois-Picardie.....	6
ÉVOLUTION DU L'ORGANISATION DU RÉSEAU DE MESURE.....	7
Réseau météorologique propre à la DREAL Nord – Pas-de-Calais.....	7
Réseau hydrométrique sur le bassin Artois-Picardie.....	7
ANALYSE GLOBALE DE LA VEILLE HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE.....	7
Météorologie.....	7
Hydrologie.....	8
Bilan de la vigilance « crues » et de la transmission et mise à disposition de l'information.....	9
ANALYSE DES ÉPISODES DE CRUES DE CETTE SAISON HYDROLOGIQUE 2013-2014.....	11
INTERVENTION DE L'ÉTAT - ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES CRUES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE.....	12
Études et connaissance des bassins versants.....	12
Animation du réseau des « référents départementaux inondation ».....	13
INTERVENTION DES COLLECTIVITÉS SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE.	13
ACTIONS DE COMMUNICATION.....	13
CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	14

Préambule

L'arrêté du 15 février 2005, relatif aux Schémas Directeurs de Prévision des Crues (SDPC) et aux Règlements de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC), prévoit que le Service de Prévision des Crues (SPC) élabore un rapport annuel d'activité rendant compte de la mise en œuvre du RIC.

Le RIC du Service de Prévision des Crues Artois-Picardie a été révisé et approuvé le 16 mai 2014 par le préfet de région Nord - Pas-de-Calais, préfet coordonnateur de bassin.

Le présent rapport s'attache à la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, soit à la saison hydrologique 2013/2014 - une notion de temps qui se prête mieux à l'exercice d'un bilan des crues que la notion d'année civile.

Les activités opérationnelles de « surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues » menées par le Service de Prévision des Crues Artois-Picardie sont intégrées dans le système qualité de la DREAL Nord – Pas-de-Calais depuis 2010. Le système de management de la qualité ainsi mis en place permet entre autres de suivre l'évolution de l'activité du SPC, et de rendre compte plus précisément de la qualité du service rendu.

De la même façon que le RIC, ce rapport est mis à disposition sur le site internet du service de prévision des crues : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/>

Il est également accessible via le site internet de la vigilance crues : <http://www.vigicrues.gouv.fr/> en cliquant sur le lien « le site local du SPC » à partir du volet « informations locales » dédié au territoire du SPC Artois-Picardie.

Évolution de l'organisation du SPC Artois-Picardie

Territoire de compétence

Le territoire et le réseau réglementairement surveillé ont légèrement évolué au niveau des limites de certains des 11 tronçons de vigilance durant cette année hydrologique :

- réduction en amont et augmentation en aval du tronçon de la Hem,
- augmentation à l'aval du tronçon de l'Aa,
- réduction à l'amont du tronçon de l'Helpe Mineure

Ces modifications ont été actées dans le RIC approuvé le 16 mai 2014.

Effectifs

Au 31 août 2014, 14 prévisionnistes constituent le vivier du SPC Artois-Picardie (5 agents de la cellule prévision des crues agissant comme des prévisionnistes « experts » + 9 agents agissant comme « aides prévisionnistes »). Par ailleurs, une astreinte de jaugeage et de maintenance des stations complète l'organisation de crise du SPC Artois-Picardie.

Il est à noter sur l'année hydrologique 2013-2014 :

- le départ de 2 aides-prévisionnistes de l'équipe des prévisionnistes de crues,
- l'intégration de 2 nouveaux aides-prévisionnistes au sein de l'équipe des prévisionnistes de crues.

Au cours de cette année hydrologique, les 2 nouveaux aides-prévisionnistes ont ainsi été formés et habilités, conformément à la certification ISO 9001-2008 de la DREAL.

Certification ISO 9001-2008

Dans le cadre de la démarche qualité engagée par la DREAL Nord -Pas-de-Calais en 2010, certaines activités du SPC Artois-Picardie sont certifiées ISO 9001-2008 depuis l'été 2010 :

- Processus « Surveillance, prévision et transmission de l'information sur les crues » qui regroupe les procédures liées à la production de la vigilance crues.

A ce processus sont associées deux procédures :

- Procédure d'habilitation des prévisionnistes de crues ;
- Procédure de veille hydro-météorologique pour la vigilance crue ;

et une instruction « Vérifications préalables à l'élaboration de la vigilance crue ».

Des indicateurs de suivi de ce processus ont été mis en place afin de suivre son évolution dans un souci d'amélioration continue.

La certification qualité acquise en 2010 a été confortée par une mise à jour de la documentation qualité au cours de l'année hydrologique 2013-2014. L'année hydrologique 2014-2015 sera l'objet d'une refonte des processus au niveau de la DREAL et donc d'une évolution du processus « Surveillance, prévision et transmission de l'information sur les crues » pour une intégration dans un processus plus global sur la gestion de crise.

Règlement Intérieur Particulier de Service (RIPS)

Le nouveau Règlement Intérieur Particulier de Service (RIPS) indiquant le mode de fonctionnement opérationnel du SPC, notamment les modalités d'astreintes, afin de garantir la mise en œuvre de la vigilance « crues » 7J/7 et 24H/24 a été approuvé après un passage en CHSCT puis en CTP le 19 novembre 2013. Il inclut, entre autre, la mise en place d'une astreinte de coordination pendant la période propice aux crues majeures, soit de novembre à mars.

Nouveau règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC) du SPC Artois-Picardie

Le périmètre d'intervention de l'État dans le bassin Artois-Picardie en matière de prévision des crues est défini par le Schéma Directeur de Prévision des Crues (SDPC), approuvé par arrêté préfectoral le 5 janvier 2009 par le préfet coordonnateur de bassin. Le RIC est un document d'application du SDPC qui concerne l'ensemble des sections de cours d'eau compris dans le périmètre d'intervention du SPC Artois-Picardie. Il vise notamment à définir l'organisation de la surveillance et de la prévision et explicite les modalités de transmission de l'information (nature de l'information transmise, fréquence de mise à jour et destinataires).

Le RIC du SPC Artois-Picardie a été révisé et approuvé par le préfet de région Nord – Pas-de-Calais, préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie le 16 mai 2014, en raison de l'arrivée à son échéance des 5 ans du précédent règlement. Il a également été publié au bulletin officiel du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) du 10 juillet 2014.

Il a introduit les évolutions suivantes :

- Mise en place du nouveau concept interministériel d'emploi de la vigilance « crues » avec la mise en place de zones de transition entre les niveaux de vigilance. Avant cette révision, les prévisions de hauteur des cours d'eau surveillés, établies grâce à l'analyse des prévisions météorologiques, permettaient au SPC de déterminer le niveau de vigilance (vert, jaune, orange ou rouge). Désormais, à une hauteur d'eau ou un débit prévu ne correspond plus systématiquement une unique couleur de vigilance. Lorsqu'un prévisionniste de crue prévoit une hauteur ou un débit se situant dans une zone de transition entre deux couleurs de vigilance, il prend plus particulièrement en compte d'autres critères tels que la durée de l'événement ou la population présente. Puis en fonction de son analyse multi-critère, celui-ci décide d'appliquer la couleur la mieux adaptée à la situation. Cela ne change rien pour les utilisateurs qui voient une seule et unique couleur de vigilance.
- Modification technique légère du périmètre des tronçons surveillés.
- Harmonisation nationale sur la forme.

Révision du Schéma Directeur de Prévision des Crues (SDPC) du bassin Artois-Picardie

Un schéma directeur de prévision des crues est arrêté pour chaque bassin par le préfet coordonnateur de bassin et vise à assurer la cohérence des dispositifs que peuvent mettre en place, sous leur responsabilité et pour leurs besoins propres, les collectivités territoriales ou leurs groupements afin de surveiller les crues de certains cours d'eau, avec les dispositifs de l'État. Il fixe donc les principes selon lesquels s'effectuent la surveillance et la prévision des crues et la transmission de l'information sur les crues à l'échelle du bassin.

Le Schéma Directeur de Prévision des Crues (SDPC) en vigueur a été approuvé le 5 janvier 2009, document qui a une durée de validité de 10 ans. Cependant, dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Artois-Picardie (en application de la directive européenne du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation), d'une uniformisation nationale de l'ensemble des SDPC, et en raison des évolutions dans la stratégie d'extension du périmètre de surveillance et de prévision des crues, il est apparu nécessaire de réactualiser ce document qui sera par ailleurs annexé au futur PGRI.

La consultation et l'approbation de ce document se déroulera au cours de la prochaine année hydrologique 2014-2015.

Évolution du l'organisation du réseau de mesure

Réseau météorologique propre à la DREAL Nord – Pas-de-Calais

Le réseau météorologique propre à la DREAL Nord Pas-de-Calais n'a pas évolué au cours de cette année hydrologique et est toujours constitué de 20 pluviomètres automatiques tel qu'indiqué dans le RIC.

Réseau hydrométrique sur le bassin Artois-Picardie

Les DREAL Nord – Pas-de-Calais et Picardie poursuivent leur objectif de modernisation de leur réseau de stations hydrométriques par le remplacement des matériels d'ancienne génération et la mise à jour des outils existants.

Ce réseau continue parallèlement à être développé : la DREAL Nord – Pas-de-Calais compte par exemple une nouvelle station de mesure sur la Course au niveau de la commune d'Estrée. Cette station est ainsi opérationnelle depuis juillet 2014 et ses données sont mises à disposition sur le site Vigicrues.

Au 31 août 2014, le réseau hydrométrique propre aux DREAL Nord – Pas-de-Calais et Picardie est constitué de 76 stations hydrométriques sur le bassin Artois-Picardie (34 dans le Nord, 25 dans le Pas-de-Calais et 17 dans la Somme).

Analyse globale de la veille hydro-météorologique

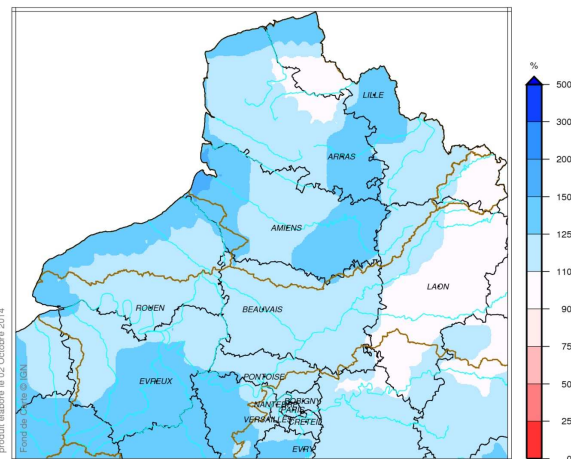
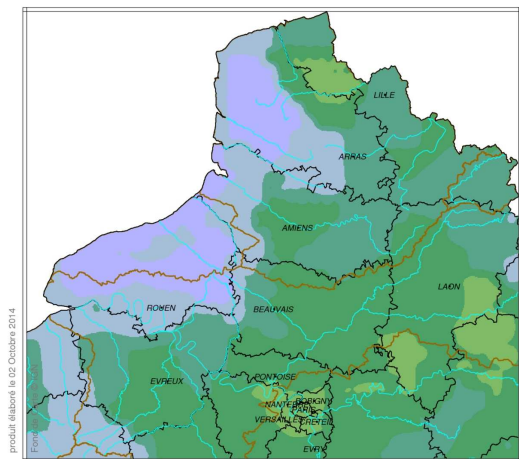
Météorologie¹

Durant cette année hydrologique (de septembre 2013 à août 2014), les cumuls annuels vont de 750 mm à Rouvroy-les-Merles (60) à 1393 mm à Licques (62). Ces valeurs sont largement au-dessus des normales, en général de 10 à 35% et ces excédents dépassent même les 50% sur certaines stations de la Baie de Somme. Seuls les secteurs de l'Avesnois et de la Flandre intérieure sont restés dans la normale au niveau des cumuls annuels.

Cette situation demeure malgré tout légèrement en dessous de l'année hydrologique record 2000/2001. Dans la Somme, une seule station dépasse la situation record de 2000/2001 en cumul annuel avec 1307 mm (+51%/normale), il s'agit de la station de Vaudricourt (80) avec 1325 mm (+53%/normale) pour 2013/2014.

Ailleurs sur le territoire, le niveau le plus haut historique est atteint pour Lille-Lesquin en 2013/2014 avec 986 mm (+33%/normale) battant celui de 1974/1975 établi à 941 mm (+27%/normale).

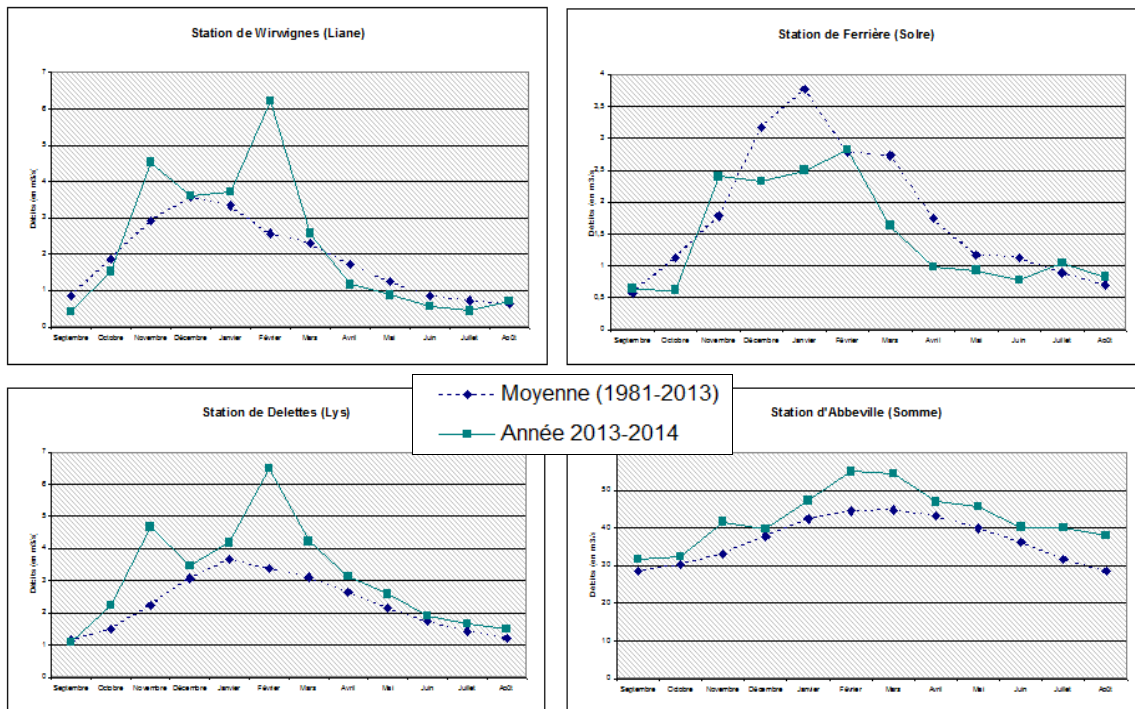
1 Données et informations provenant de Météo-France



Pour ses pluviomètres propres, la DREAL Nord – Pas-de-Calais publie tous les ans un recueil pluviométrique. Le recueil pluviométrique 2013 est disponible à l'adresse suivante : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Reseau-pluviometrique-annuaire-2013#>.

Hydrologie

Au cours de cette année hydrologique, les débits ne sont pas descendus en dessous des seuils fixés par les arrêtés cadres « sécheresse ». Les débits ont été supérieurs à la normale pour les cours d'eau de l'Artois et la Somme. Pour la station de Ferrière-la-Grande (secteur de l'Avesnois), les débits mensuels ont été globalement inférieurs à la moyenne mensuelle 1991-2013 sauf sur la période estivale de juillet-août 2014 et en novembre 2013. Pour la station de Wirwignes (cours d'eau côtier), les débits sont supérieurs à la moyenne pendant la saison humide (soit de novembre à mars) et légèrement inférieurs à la normale sur la période sèche.



Graphiques indiquant les débits mensuels moyens et ceux de l'année hydrologique 2013-2014

sur différents secteurs surveillés : Wirwignes pour les cours d'eau côtiers, Delettes pour les cours d'eau de l'Artois, Ferrière pour les cours d'eau de l'Avesnois et Abbeville pour les cours d'eau du bassin de la Somme

Chronologie des débits

Dès le mois d'octobre 2013, les débits moyens mensuels ont entamé leur remontée classique sauf sur le secteur de l'Avesnois où l'augmentation des débits a démarré plus tardivement en novembre suite à un mois d'octobre clément qui a été compensé par un mois de novembre particulièrement pluvieux. On constate en effet, sur l'ensemble des cours d'eau du bassin une augmentation conséquente des débits au cours du mois de novembre 2013.

En décembre 2013, les débits ont baissé en moyenne sur le bassin, malgré les épisodes pluvieux importants ayant engendré des crues importantes lors de la semaine de Noël.

En janvier 2014, la hausse des débits s'est poursuivie sur l'ensemble du bassin.

Puis début février 2014, une succession importante d'épisodes pluvieux a contribué à alimenter de manière conséquente la hausse des débits entamée en janvier. On constate sur l'ensemble des cours d'eau des débits mensuels très supérieurs à la moyenne au cours de février 2014.

A partir de mars 2014, les débits ont classiquement diminué sur tous les secteurs jusque fin août, avec toutefois une hausse en juillet/août en raison de nombreux épisodes pluvio-orageux et des cumuls de pluies très supérieurs à la moyenne pour des mois de juillet et août.

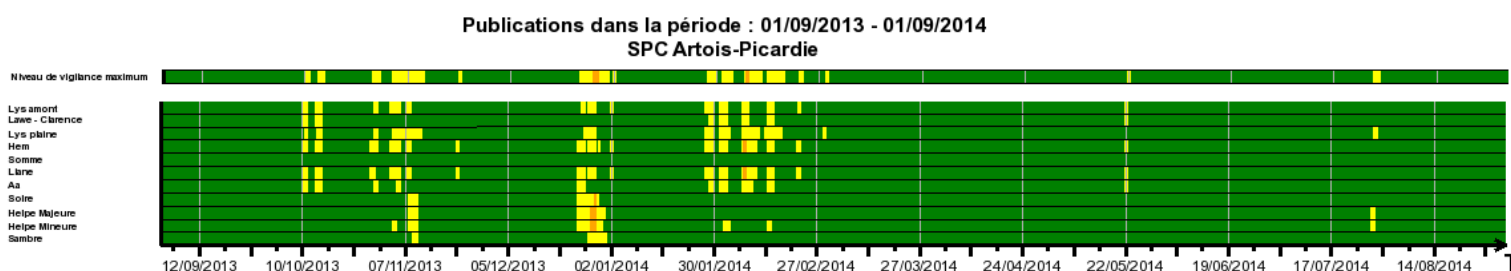
Bilan de la vigilance « crues » et de la transmission et mise à disposition de l'information

Bilan de la vigilance « crues »

Le bilan s'attache à la saison hydrologique 2013-2014, soit la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014. Chaque jour, deux bulletins nominaux sont rédigés par le SPC Artois-Picardie et publiés par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) à 10h et 16h sur le site www.vigicrues.gouv.fr. Le Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC) du SPC Artois-Picardie prévoit que ces bulletins soient actualisés en tant que de besoin (l'heure du prochain bulletin attendu est alors indiquée dans le bulletin nominal).

Au cours de la saison hydrologique 2013-2014, 730 bulletins nominaux ont été publiés, complétés par 49 bulletins d'actualisation lors des crues avérées.

Le graphique ci-dessous décline les épisodes de vigilance « crues » pour chaque tronçon de vigilance au pas de temps hebdomadaire (du jeudi au jeudi).



Le niveau de vigilance maximum du SPC Artois-Picardie a donc été le jaune 55 jours et le orange 4 jours au cours de cette année hydrologique.

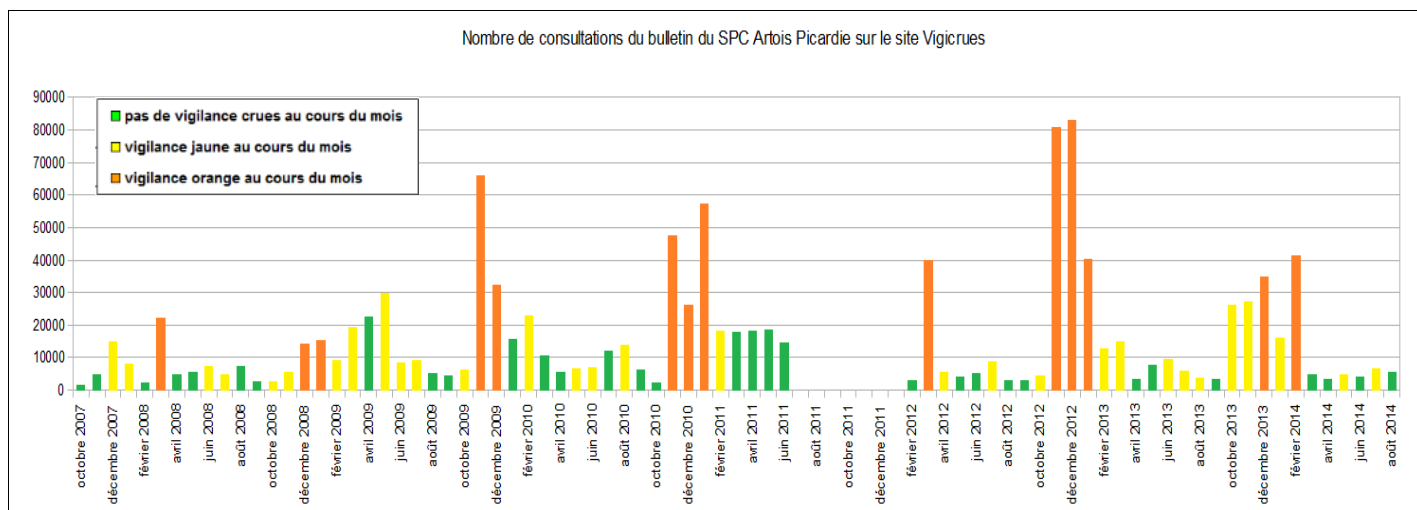
Tous les épisodes de vigilance présentés ci-dessus ne se sont pas traduits par des crues significatives : certaines situations nécessitent en effet une vigilance particulière en raison de la probabilité de précipitations susceptibles de faire réagir les cours d'eau. C'est le cas en particulier l'été, lorsque le risque d'orages est bien présent mais que la localisation des précipitations est incertaine.

En 2013-2014, ce type d'épisodes a fait l'objet d'une unique mise en vigilance jaune des tronçons de vigilance sans avoir connu de réelles crues sur ces tronçons au cours du mois de juillet 2014. Cependant, lors de cet événement, des inondations par ruissellement (phénomène non surveillé par le SPC), ainsi que des débordements de cours d'eau non surveillés par l'Etat (notamment la Grande Steenbecque) ont été constatés. A titre d'exemple, le 27 juillet 2014, des orages stationnaires très intenses se sont développés en début d'après-midi sur le Nord notamment dans le secteur d'Hazebrouck (le site Keraunos² estime que les cumuls de pluie qui se sont abattus sur les communes de Lynde et de Blaringhem en 1h 30 se situaient entre 110 et 140 mm). Des inondations très importantes ont été constatées notamment sur les communes de Morbecque (la presse parle d'une vague de près d'un mètre), de Lynde et de Sercus où entre 40 cm et 80 cm d'eau ont été relevés dans des habitations.

Transmission et mise à disposition de l'information

L'accès à l'information en temps réel sur les crues peut être mesuré à l'aide des statistiques de fréquentation des pages du site www.vigicrues.gouv.fr dédiées au SPC Artois-Picardie (statistiques disponibles depuis octobre 2007 hormis de juillet 2011 à janvier 2012 suite à un changement d'hébergement du site au niveau national).

Les épisodes de vigilance orange étant désormais fortement relayés aussi bien par les médias locaux que nationaux (presse écrite, radio, télévision), cette portée médiatique se traduit généralement par une fréquentation importante lors des crues de vigilance orange (voir graphique ci-dessous).



2 <http://www.keraunos.org/actualites/fil-infos/2014/juillet/orage-27-juillet-2014-pluie-intense-inondations-nord-lynde-blaringhem-hazebrouck.html>

Analyse des épisodes de crues de cette saison hydrologique 2013-2014

Le bilan hydrologique de la saison décliné ci-dessus fait apparaître deux épisodes de crues de vigilance orange, le premier en décembre 2013 et le second en février 2014. Néanmoins, aucun de ces 2 épisodes n'a atteint de conséquences terrain relevant de la vigilance orange. Lors de l'épisode de fin décembre 2013, les prévisions météorologiques les plus défavorables auraient conduit à une vigilance orange mais les cumuls sont restés dans la moyenne basse des prévisions. Les débordements généralisés dans les champs et prairies sur les cours d'eau de l'Avesnois ont provoqué peu de dommages (très localement : plusieurs routes coupées, quelques maisons inondées).

Focus sur la crue de décembre 2013 dans l'Avesnois



L'Helpe Majeure (source : préfecture 59)



Le barrage du Val Joly sur l'Helpe Majeure en surverse (source : préfecture 59)



L'Helpe Mineure à Etroeungt (source : DREAL NPDC)



Le moulin de Liessies sur l'Helpe Majeure (source : DREAL NPDC)

Cet épisode de crue peut être qualifié de classique à cette période de l'année. Il y a eu deux épisodes de pluies conséquents avant et après Noël 2013 sur des sols fortement saturés par les pluies du début de saison. Cela a provoqué deux crues. La fréquence de retour est estimée à 5 ans sur les affluents de la Sambre.

Au cours de ces épisodes, des mesures de débits en crue ont permis d'améliorer la connaissance des débits intermédiaires sur ces cours d'eau, ce qui a permis de parfaire les courbes de tarage du secteur. Lors de ces jaugeages, les débits mesurés à Taisnières ont été bien inférieurs aux débits calculés à partir de la courbe de tarage, la courbe de tarage de Taisnières devra donc être recalée pour les hautes eaux et des mesures complémentaires en crue devront être effectuées.

Un retour d'expérience complet sur cet épisode de crue a été effectué notamment en ce qui concerne la cinétique et le déroulement de la crue (avec les vitesses de montée, les temps de réponse, les temps de propagation entre chaque station amont-aval...), les enjeux touchés, et l'anticipation sur cet épisode pour chaque tronçon concerné. Ce retour d'expérience a soulevé plusieurs pistes d'amélioration pour la production de la vigilance « crues » sur ces bassins avec, notamment :

- une vérification de la courbe de tarage de Taisnières,
- des recalages de modèles de prévisions avec la chronique de données la plus récente,
- des études de propagation sur les affluents de la Sambre.

Intervention de l'État - Évolution de la prévision des crues sur le bassin Artois-Picardie

Études et connaissance des bassins versants

Le SPC a élaboré une stratégie de connaissance et de modélisation, dont les actions sont mises en œuvre depuis 2011 :

- Amélioration et alimentation de la base de données événementielles de crues (SACHA) : cette base permet notamment, en analysant des crues passées, de définir les paramètres hydrologiques propres à chaque bassin versant et, avec le développement d'une utilisation en temps réel, la visualisation et le suivi de crue ;
- Amélioration des modèles de prévision avec notamment :
 - o Recalage du modèle GRP sur la Liane à Wirwignes suite à la crue de novembre 2012 ;
 - o Poursuite des études d'amélioration de l'outil de prévision Gardénia sur la Somme par le BRGM ;
 - o Recalage des modèles globaux de type boîte noire (réseaux de neurones) sur la Liane par l'École des Mines d'Alès avec création d'un outil de visualisation des résultats ;
 - o Recalage des modèles globaux de type boîte noire (réseaux de neurones) avec la chronique de données de 2005-2013 au cours de l'été 2012 et création de nouveaux réseaux de neurones. Un travail d'analyse des résultats obtenus afin de les intégrer en opérationnel au SPC reste à faire pour l'année 2014-2015,
 - o Création de nouveaux modèles GRP sur les stations amont des tronçons de vigilance en cours au sein du SPC.
- Analyse des relations entre les hauteurs d'eau (ou débits) et les enjeux impactés (notamment au regard des crues de 2012) pour une meilleure définition des niveaux de vigilance (vert, jaune, orange, rouge) et la mise en œuvre des zones de transition définies dans le nouveau RIC.
- Poursuite de l'amélioration continue de la connaissance du fonctionnement hydrologique des bassins versants surveillés par l'État avec notamment :
 - o Réalisation systématique de retours d'expérience des crues importantes ;
 - o Installation d'une nouvelle station sur la Course (affluent de la Canche) sur la commune d'Estrée (opérationnelle depuis juillet 2014) et installation prévue de 2 limnimètres sur la Canche dans la zone influencée par la marée entre Montreuil-sur-Mer et Etaples ;
 - o Suivi d'un site expérimental sur le bassin de l'Hallue (bassin de la Somme) pour évaluer le comportement de la nappe dans la zone non saturée de la craie par le BRGM ;

- Installation d'une nouvelle station sur la commune d'Elnes sur l'Aa pour devenir à terme la station de référence du tronçon de vigilance de l'Aa à la place de la station de Lumbres qui n'est plus jaugeable en raison de la suppression de la passerelle au niveau de la station.

Animation du réseau des « référents départementaux inondation »

La DREAL de bassin Artois-Picardie accompagne les Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) de son territoire de compétence (plus particulièrement le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme) pour la mise en œuvre de la circulaire leur attribuant la mission de référent départemental pour l'appui technique à la préparation et à la gestion des crises d'inondation. Cela s'est notamment traduit par 2 réunions d'animation à l'échelle du bassin en octobre 2013 et mars 2014. Le travail de collaboration sur la mise en place d'outils a été poursuivi en 2014 notamment avec la DDTM 62.

Intervention des collectivités sur le bassin Artois-Picardie

Le SPC poursuit l'accompagnement des collectivités pour l'émergence de projets de systèmes d'alerte locaux. Il se met notamment à disposition pour différents projets ou réflexions qui ont été portés à sa connaissance :

- Mise en place d'un système d'alerte de crue sur le bassin de la Nave, affluent de la Clarence (porté par le SYMSAGEL³) ;
- Réflexion sur le bassin de la Canche notamment sur certains affluents en rive droite, dans le cadre d'un PAPI d'intention.

Actions de communication

Le SPC a poursuivi ses actions de communication notamment avec une action de communication interne à l'ensemble des agents de la DREAL.

Pour la prochaine année hydrologique, la plaquette de communication du SPC et le site Internet du SPC seront actualisés.

Conclusion et perspectives

Malgré une pluviométrie très excédentaire, l'année hydrologique 2013-2014 a été moins sujette aux crues que l'année 2012-2013, ce qui a permis au SPC en parallèle de l'activité de prévision de clôturer les retours d'expérience de crues de l'année hydrologique précédente et de se concentrer davantage sur la fiabilisation de ses modèles de prévision.

Les actions prioritaires pour la saison 2014/2015 s'inscrivent dans les orientations adoptées précédemment en matière de développement des capacités de prévision du SPC, de fiabilisation des outils et d'organisation opérationnelle.

Le SPC révisera sa stratégie de connaissance et de modélisation en prenant en compte les évolutions réalisées depuis 2011. Le SPC continuera notamment ses travaux de modélisation sur les stations de référence du réseau. Le recalage des outils d'aide à la décision les plus anciens (abaques et réseaux de neurones) avec la chronique de données de 2005-2013 sera poursuivi. Le SPC étendra l'utilisation de SACHA sur l'ensemble des stations hydrométriques appartenant à l'État y compris sur les cours d'eau non surveillés pour améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique des cours d'eau du bassin Artois-Picardie. De plus, le SPC étudiera la faisabilité d'une prévision des crues sur la Canche conformément aux orientations d'extension du réseau surveillé par l'Etat décrites dans le SDPC. Cela commencera par l'instrumentation de la zone sous influence marine, la réalisation des pré-requis pour mettre en place un modèle hydraulique temps réel sur ce secteur avec l'acquisition de données topographiques et l'analyse des données hydrologiques existantes afin de mettre en place des modèles pluies-débits sur les secteurs amont.

La sécurité informatique de l'activité de prévision des crues sera améliorée, notamment par la consolidation des outils de supervision avec le doublement de l'outil actuel par un superviseur national d'ici fin 2014, mais également par l'application des principes de sécurité informatique qui sont établis au niveau national.

Le schéma directeur de prévision des crues (SDPC) du bassin Artois-Picardie sera révisé et annexé au futur Plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) du bassin au cours de l'année hydrologique 2014-2015.



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Certifiée ISO 9001 (2008) et ISO 14001 (2004)
44, rue de Tournai - CS 40259
59019 LILLE CEDEX
Tél. +33 320134848 – Fax. +33 320134878
<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>